



Conseil de sécurité

Distr.  
GÉNÉRALE

S/1997/1006  
23 décembre 1997  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

LETTRE DATÉE DU 16 DÉCEMBRE 1997, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT  
DU CONSEIL DE SÉCURITÉ PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

J'ai l'honneur de me référer à la résolution 1141 (1997) du Conseil de sécurité, en date du 28 novembre 1997, par laquelle le Conseil a décidé de créer la Mission de police civile des Nations Unies en Haïti (MIPONUH).

Comme vous le savez (voir S/1997/832, par. 42), mon Représentant spécial, M. Enrique ter Horst, a quitté ses fonctions le 30 novembre 1997. Je voudrais saisir cette occasion afin de lui exprimer officiellement ma gratitude pour le dévouement avec lequel il s'est acquitté de ses fonctions en Haïti au cours des 21 derniers mois. Pour lui succéder, j'ai décidé de nommer M. Julian Harston (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord), qui sera mon Représentant en Haïti ainsi que le chef de la MIPONUH.

Je vous serais obligé de bien vouloir porter cette question à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

Veillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma très haute considération.

(Signé) Kofi A. ANNAN

-----